

**SYNDICAT
D'ETUDES ET DE REALISATIONS
POUR LE TRAITEMENT
INTERCOMMUNAL DES DECHETS
(S.E.R.T.R.I.D.)**

1.16

**Travaux de chauffage et de ventilation
de l'U.I.O.M.**

Réunion du Comité Syndical

du mercredi 24 septembre 2003

RAPPORT

Présenté par M. Daniel FEURTEY
Vice-Président

Le S.E.R.T.R.I.D. a confié au Cabinet FLUITEC la mission d'étude concernant les travaux de chauffage et de ventilation de l'U.I.O.M..

Le cabinet FLUITEC a remis l'avant projet sommaire, dont copie est jointe au présent rapport.

Ce document indique un montant de travaux de 145.300 € H.T..

Conformément au Code des Marchés Publics, il est proposé de traiter ces travaux par la procédure d'appel d'offres ouvert, en application des articles 33 et 58 à 60 du Code des Marchés Publics.

Il est demandé au Comité Syndical :

- de VALIDER le projet présenté par le Cabinet FLUITEC,
- d'AUTORISER M. le Président à procéder à la consultation des entreprises par appel d'offres ouvert.

* * * * *

Le Comité Syndical après avoir entendu les explications de M. le Vice-Président, à l'UNANIMITE :

- VALIDER le projet présenté par le Cabinet FLUITEC,
- AUTORISER M. le Président à procéder à la consultation des entreprises par appel d'offres ouvert.

* * * * *

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 1^{er} octobre 2003, conformément au C.G.C.T..

Pour extrait conforme

Le Président du S.E.R.T.R.I.D.



Emile GEANT

